

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011 À 18 HEURES 30**

PUBLIE LE

- 5 OCT. 2011

L'ALBIGEOIS

N° 5 - 132 / 2011 : EXTENSION DE COMPÉTENCE : RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

**L'An Deux Mille Onze, le 27 septembre 2011**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 27 septembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
 Secrétaire : Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants** : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Jean ESQUERRE, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Pierre COSTES, Thierry GINESTET, Félix TORRÈS, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 45**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 36**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2011****N° 5 - 132 / 2011 : EXTENSION DE COMPÉTENCE : RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Pilote : Territoire d'agglomération, cadre de vie solidarité

Autres services concernés : Direction générale des services  
Finances et budgets  
Affaires générales, juridiques Achats et marchés publics  
Economie sociale et solidaire

**Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,**

Dans une société en pleine évolution, la recherche de solutions pour associer la vie familiale et professionnelle est une des principales préoccupations des familles. On estime aujourd'hui qu'en France 1 000 000 d'enfants en bas âge nécessitent une solution d'accueil. Les collectivités ont été amenées à mettre en place des structures d'accueil telles que les crèches ou à favoriser la création d'EAJE. Mais, avec plus de 500 000 jeunes enfants accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée, l'accueil individuel représente le mode de garde le plus pratiqué par les familles.

Les élus de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ont souhaité dès 2009 qu'une réflexion soit menée pour favoriser l'accueil des jeunes enfants. Des échanges d'expérience ont été initiés avec la communauté de communes de Tarn & Dadou qui exerce des compétences en ce domaine.

Sur le territoire communautaire, la capacité d'accueil en crèche atteint ses limites et ce, malgré les investissements importants réalisés par les communes, ces dernières étant financées notamment dans le cadre du contrat d'agglomération. A contrario, le nombre de places disponibles auprès des assistantes maternelles est de 650 et seules 419 places sont occupées.

Des initiatives ont vu le jour sur le territoire en matière d'organisation de garde d'enfants en bas âge. Un relais d'assistantes maternelles a été mis en place sur les communes de Marssac et Terssac. De même des assistantes maternelles ont créé l'association l'Ile aux enfants intervenant sur cinq communes (Lescure, Arthès, Saint-Juéry, Cunac, Cambon). Cependant le développement des moyens de garde dans le Grand Albigeois s'avère nécessaire.

Face à ce constat la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé en Bureau Communautaire du 16 mai 2010 de mener une réflexion en vue du transfert de la compétence Relais d'assistantes Maternelles, pour laquelle l'échelle communautaire est apparue pertinente. Il a été relevé que la gestion des structures de petite enfance devait pour leur part continuer à s'inscrire dans les politiques communales d'aide aux familles au regard des liens évidents avec les fonctions centres de loisirs et scolaires.

*Les objectifs d'un relais d'assistantes maternelles sont multiples :*

- Rompre l'isolement des assistantes maternelles et mettre en valeur leur métier
- Favoriser la socialisation et l'épanouissement des jeunes enfants
- Accompagner les parents dans leur recherche d'assistante maternelle et dans leurs démarches administratives d'employeurs.
- Soutenir les assistantes maternelles et les parents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Plus globalement, il s'agit de créer un dispositif d'accueil, de rencontres et d'informations pour des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément, des professionnels de l'enfance, et des parents d'enfants âgés de moins de 6 ans.

Je vous propose :

**D'approuver** la prise de la compétence facultative nouvelle : **Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.)** correspondant à la mise en œuvre, la gestion, la coordination, l'animation d'un Relais d'Assistants Maternelles sur le territoire communautaire.

**D'autoriser** le président à engager et à signer toutes les formalités inhérentes au projet de R.A.M. communautaire.

**De dire** que les crédits nécessaires au démarrage du projet de R.A.M. communautaire sur 2011 sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

### Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-17,

**Vu** les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

**Vu** l'avis de la commission cadre de vie solidarité du 7 septembre 2011,

**Vu** l'avis du bureau communautaire du 13 septembre 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

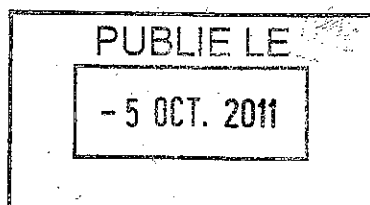
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

☞ **APPROUVE** la prise de la compétence facultative nouvelle : **Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.)** correspondant à la mise en œuvre, la gestion, la coordination, l'animation d'un Relais d'Assistants Maternelles sur le territoire communautaire.

☞ **AUTORISE** le président à engager et à signer toutes les formalités inhérentes au projet de R.A.M. communautaire.

☞ **DIT** que les crédits nécessaires au démarrage du projet de R.A.M. communautaire sur 2011 sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

☞ **DIT** que la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des communes membres en vue de recueillir leur avis sur les transferts proposés conformément à l'article L.5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Pour extrait conforme,  
Fait le 27 septembre 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

